

Délibération n°2022-8 du 15 février 2022

OBJET – Finances – Budget Primitif 2022 – Budget Assainissement

Rapporteur : Olivier FONS

*Annexes : Maquette budgétaire du Budget Primitif 2022 du Budget Assainissement
Rapport de présentation du Budget Primitif Assainissement 2022*

Le 15 février 2022 à 18 heures, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 09 février 2022 en la salle du Conseil, Les Cordeliers, sous la présidence de Monsieur le Président, M. Arnaud MURGIA.

Nombre de conseillers en exercice : 37

Présents : 25

Nombre de pouvoirs : 7

Mme Marine MICHEL est nommée secrétaire de séance.

Sont présents : M. Arnaud MURGIA, Mme Catherine VALDENAIRE, M. Éric PEYTHIEU, Mme Claire BARNÉOUD, M. Richard NUSSBAUM, M. Christian JULLIEN, M. Jean-Marc CHIAPPONI, Mme Élixa FAURE, M. André MARTIN, M. Patrick MICHEL, Mme Maryse XAUSA FRANÇOIS, Mme Francine DAERDEN, M. Jean-Franck VIOUJAS, M. Jean-Pierre PIC, M. Jean-Marie REY, Mme Murielle PAYAN, M. Guy HERMITTE, Mme Claudine CHRETIEN, M. Pierre LEROY, M. Vincent FAUBERT, Mme Corinne CHANFRAY, Mme Marine MICHEL, M. Emeric SALLE, M. Gilles PERLI, M. Olivier FONS.

Ont donné pouvoir : Mme Annie ASTIER CONVERSET à M. Richard NUSSBAUM,
Mme Emilie DESMOULINS à Mme Elisa FAURE,
Mme Michèle SKRIPNIKOFF à M. André MARTIN,
M. Léon GABRIEL à Mme Francine DAERDEN,
M. Nicolas GALLIANO à Mme Corinne CHANFRAY,
M. Thierry AIMARD à Mme Claudine CHRÉTIEN,
M. Sébastien FINE à M. Vincent FAUBERT.

Absents excusés : Mme Emilie DESMOULINS, Mme Annie ASTIER CONVERSET, Mme Michèle SKRIPNIKOFF, M. Elie HAMDANI, M. Thomas SCHWARZ, M. Léon GABRIEL, M. Nicolas GALLIANO, Mme Catherine BLANCHARD, M. Thierry AIMARD, M. Sébastien FINE, M. Jean-Pierre MASSON, Mme Patricia ARNAUD.

Monsieur le Vice-Président ayant exposé les motifs conduisant à l'examen de la présente,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2312-1 et suivants,

Vu l'instruction budgétaire M49,

Vu la délibération n°2021-138 du 16 décembre 2021, relative au débat d'orientations budgétaires pour l'année 2022,

Vu l'avis favorable du Bureau exécutif du 3 février 2022 ;

Vu l'avis favorable de la commission Ressources du 7 février 2022 ;

Considérant que la date limite de vote des budgets est fixée au 15 avril de l'exercice (excepté pour les années de renouvellement des organes délibérants, cette date limite est reportée au 30 avril).

AR Prefecture

005-240500439-20220215-2022_8B-DE

Reçu le 21/02/2022

Publié le 21/02/2022

Le Conseil Communautaire à l'unanimité (2 abstentions : Mme Francine DAERDEN et M. Gabriel LÉON) :

- **Adopte** le Budget Primitif 2022 du budget assainissement de la Communauté de Communes du Briançonnais en section de fonctionnement et en section d'investissement par chapitre et par opération conformément à la réglementation et à la comptabilité,
- **Dit** que le Budget Primitif 2022 s'équilibre en dépenses et en recettes selon la répartition suivante :

	Section d'investissement		Section de fonctionnement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations réelles	2 442 543.91	743 931.98	285 230.00	1 196 200.00
Opérations d'ordre	37 500.00	310 000.00	310 000.00	37 500.00
Reprise résultats 2021		99 152.06		747 810.15
Virement entre sections (autofinancement)		1 386 280.15	1 386 280.15	
TOTAL	2 539 364.19	2 539 364.19	1 981 510.15	1 981 510.15

- **Autorise** le Président, ou en cas d'empêchement son représentant, à signer au nom et pour le compte de la Communauté de Communes du Briançonnais, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme
Le Président,

Arnaud MURGIA



Date de transmission au contrôle de légalité : 21 FEV. 2022

Date affichage : 21 FEV. 2022

Le délai de recours contentieux contre la présente décision peut être déféré dans un délai de 2 mois au Tribunal Administratif de Marseille à compter de sa notification ou de sa publication.

AR Prefecture

005-240500439-20220215-2022_8B-DE
Reçu le 21/02/2022
Publié le 21/02/2022



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU
BRIANÇONNAIS

BUDGET PRIMITIF 2022

BUDGET ASSAINISSEMENT

CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 15 février 2022

FONCTIONNEMENT				AR Prefecture			
				005-240500439-20220215-2022_8B-DE			
				Recu le 21/02/2022			
				Publié le 21/02/2022			
DEPENSES				RECETTES			
	BP 2021 avec DM	CA 2021	BP 2022		BP 2021 avec DM	CA 2021	BP 2022
60 Charges générales	168 750,00	84 369,86	117 420,00	70 Produit services	1 087 000,00	469 176,56	1 134 500,00
64 Charges perso	88 400,00	82 585,82	86 200,00	74 Dotations subv	1 000,00	1 163,69	1 000,00
65 Charges gestion courante	7 000,00	5 108,14	5 110,00	75 Produits gestion courante		58 726,06	
66 Charges financières	13 000,00	10 574,13	10 000,00	042 Opération d'ordre	37 500,00	37 128,60	37 500,00
67 Charges exceptionnelles	5 000,00	3 548,00	66 500,00	013 Atténuation de charges	200,00		200,00
042 Opérations d'ordre	310 000,00	275 243,85	310 000,00	77 produits exceptionnels		353,74	60 500,00
Sous Total	592 150,00	461 429,80	595 230,00	Sous Total	1 125 700,00	566 548,65	1 233 700,00
Dépenses imprévues				Reprise résultat antérieur	723 671,08	723 671,08	747 810,15
PROVISION							
Sous Total	592 150,00	0,00	595 230,00	Sous Total	1 849 371,08	723 671,08	1 981 510,15
Virement section d'investissement	1 257 221,08		1 386 280,15				
TOTAL	1 849 371,08	461 429,80	1 981 510,15	TOTAL	1 849 371,08	1 290 219,73	1 981 510,15

La section de fonctionnement permet de dégager un autofinancement de +1.3 M € pour la section d'investissement.

INVESTISSEMENT				AR Prefecture			
				005-240500439-20220215-2022_8B-DE			
				Recu le 21/02/2022			
				Publié le 21/02/2022			
DEPENSES				RECETTES			
	BP 2021 avec DM	CA 2021	BP 2022		BP 2021 avec DM	CA 2021	BP 2022
Crédits de report			233 697,04	Crédits de report			134 544,98
16 Emprunt	96 500,00	88 232,31	105 000,00	10 Dotations	217 952,00	42 254,34	89 147,00
20 Immos incorporelles	266 000,00	54 978,00	260 000,00	13 Subvention d'invest	105 000,00	108 500,00	420 040,00
21 Immos corporelles			200,00	040 Opérations d'ordre	310 000,00	275 243,85	310 000,00
23 Immos en cours	1 324 930,57	396 342,96	602 767,15	45 Opération compte de tiers	45 000,00		100 200,00
040 Opérations d'ordre	37 500,00	37 128,60	37 500,00	041 Opérations patrimoniales			
13 Subventions			1 200 000,00				
45 Opération compte de tiers	45 000,00		100 200,00				
Sous Total	1 769 930,57	576 681,87	2 539 364,19	Sous Total	677 952,00	425 998,19	1 012 783,98
Travaux à répartir	334 098,47			Reprise résultat	168 855,96	168 855,96	18 172,28
Dépenses imprévues				1068 Excédent fonct capitalisé			80 979,78
Sous Total	2 104 029,04	576 681,87	2 539 364,19	Sous Total	846 807,96	594 854,15	1 153 084,04
				Virement de la section de fonctionnement	1 257 221,08		1 386 280,15
TOTAL	2 104 029,04	576 681,87	2 539 364,19	TOTAL	2 104 029,04	594 854,15	2 539 364,19

1.2 M € de subventions dans le cadre de l'avenant signé avec la Seerc (financées en partie par une subvention du budget général)

180 000 € pour réseau d'assainissement de Terre Rouge à Cervières

250 000 € pour le raccordement du secteur haut de l'Aravet sur La Salle les Alpes

140 000 € pour le schéma directeur d'assainissement

113 447 € pour des dévoiements et extensions de réseaux

100 000 € pour les études pour la mise aux normes des systèmes d'assainissement du Lauzet et des Boussardes

AR Prefecture

005-240500439-20220215-2022_8B-DE

Reçu le 21/02/2022

Publié le 21/02/2022

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET
24050043900031

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
Communauté de commune à FPU Communauté de
Communes du Briançonnais

POSTE COMPTABLE DE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE
BRIANCON

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : ASSAINISSEMENT - 24900 (2)

ANNEE 2022

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

AR Prefecture

005-240500439-20220215-2022_8B-DE

Reçu le 21/02/2022

Publié le 21/02/2022

3

I - Informations générales

Modalités de vote du budget

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes**A - Eléments du bilan**

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	30
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	34
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	35
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	36
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	37
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	38
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	39

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	41
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	42
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	44
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	45
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

AR - Prefecture

I – INFORMATIONS GENERALES**MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

005-240500439-20220215-2022_8B-DE

Reçu le 21/02/2022

Publié le 21/02/2022

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			
VUE D'ENSEMBLE			
	EXPLOITATION		
	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 981 510,15	1 233 700,00
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 747 810,15
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	1 981 510,15	1 981 510,15
INVESTISSEMENT			
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	2 305 667,15	2 386 646,93
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	233 697,04	134 544,98
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 18 172,28
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	2 539 364,19	2 539 364,19
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (3)	4 520 874,34	4 520 874,34

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES

A2

205-240500439-20220215-2022_8B.A2

Reçu le 21/02/2022

Publié le 21/02/2022

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	157 950,00	0,00	117 420,00	117 420,00	117 420,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	88 400,00	0,00	86 200,00	86 200,00	86 200,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5 000,00	0,00	5 110,00	5 110,00	5 110,00
Total des dépenses de gestion des services		251 350,00	0,00	208 730,00	208 730,00	208 730,00
66	Charges financières	13 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
67	Charges exceptionnelles	5 000,00	0,00	66 500,00	66 500,00	66 500,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		269 350,00	0,00	285 230,00	285 230,00	285 230,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	1 270 021,08		1 386 280,15	1 386 280,15	1 386 280,15
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	310 000,00		310 000,00	310 000,00	310 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		1 580 021,08		1 696 280,15	1 696 280,15	1 696 280,15
TOTAL		1 849 371,08	0,00	1 981 510,15	1 981 510,15	1 981 510,15

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 981 510,15
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	200,00	0,00	200,00	200,00	200,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 087 000,00	0,00	1 134 500,00	1 134 500,00	1 134 500,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		1 088 200,00	0,00	1 135 700,00	1 135 700,00	1 135 700,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	60 500,00	60 500,00	60 500,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		1 088 200,00	0,00	1 196 200,00	1 196 200,00	1 196 200,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	37 500,00		37 500,00	37 500,00	37 500,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		37 500,00		37 500,00	37 500,00	37 500,00
TOTAL		1 125 700,00	0,00	1 233 700,00	1 233 700,00	1 233 700,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	747 810,15
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 981 510,15
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	1 658 780,15
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AR Prefecture

005-240500439-20220215-2022_8B-DE

Recu le 21/02/2022

Publié le 21/02/2022

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

RAR - Préfecture

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

A3

N° 240500439-20220215-2022_8B

Reçu le 21/02/2022

Publié le 21/02/2022

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	334 098,47	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	1 498 730,57	233 697,04	862 967,15	862 967,15	1 096 664,19
	Total des dépenses d'équipement	1 832 829,04	233 697,04	862 967,15	862 967,15	1 096 664,19
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	1 200 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	96 500,00	0,00	105 000,00	105 000,00	105 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	96 500,00	0,00	1 305 000,00	1 305 000,00	1 305 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	45 000,00	0,00	100 200,00	100 200,00	100 200,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 974 329,04	233 697,04	2 268 167,15	2 268 167,15	2 501 864,19
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	37 500,00		37 500,00	37 500,00	37 500,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	37 500,00		37 500,00	37 500,00	37 500,00
	TOTAL	2 011 829,04	233 697,04	2 305 667,15	2 305 667,15	2 539 364,19

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

2 539 364,19

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	105 000,00	420 040,00	420 040,00	525 040,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	105 000,00	420 040,00	420 040,00	525 040,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	217 952,00	29 544,98	89 147,00	89 147,00	118 691,98
106	Réserves (7)	0,00	0,00	80 979,78	80 979,78	80 979,78
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	217 952,00	29 544,98	170 126,78	170 126,78	199 671,76
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	45 000,00	0,00	100 200,00	100 200,00	100 200,00
	Total des recettes réelles d'investissement	262 952,00	134 544,98	690 366,78	690 366,78	824 911,76
021	Virement de la section d'exploitation (4)	1 270 021,08		1 386 280,15	1 386 280,15	1 386 280,15
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	310 000,00		310 000,00	310 000,00	310 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 580 021,08		1 696 280,15	1 696 280,15	1 696 280,15
	TOTAL	1 842 973,08	134 544,98	2 386 646,93	2 386 646,93	2 521 191,91

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

2 539 364,19

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	AR Prefecture
	005-240500439-20220215-2022_8R-DE Recu le 21/02/2022 Publie le 21/02/2022
	1 658 780,15

- (1) cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.*
- (5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
- (6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).
- (7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (8) Solde de l'opération *DE 023 + DE 042 – RE 042* ou solde de l'opération *RI 021 + RI 040 – DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		AR Prefecture
BALANCE GENERALE DU BUDGET		II
		005-240500439-20220215-2022_8BPE
		Reçu le 21/02/2022
		Publié le 21/02/2022
1 – DEPENSES (du présent budget		restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	117 420,00		117 420,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	86 200,00		86 200,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5 110,00		5 110,00
66	Charges financières	10 000,00	0,00	10 000,00
67	Charges exceptionnelles	66 500,00	0,00	66 500,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	310 000,00	310 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		1 386 280,15	1 386 280,15
Dépenses d'exploitation – Total		285 230,00	1 696 280,15	1 981 510,15

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 981 510,15
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 200 000,00	37 500,00	1 237 500,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	105 000,00	0,00	105 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	1 096 664,19		1 096 664,19
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	100 200,00	0,00	100 200,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		2 501 864,19	37 500,00	2 539 364,19

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 539 364,19
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

AR Prefecture

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

005-240500439-20220215-2022_8B2E

Reçu le 21/02/2022

Publié le 21/02/2022

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	200,00		200,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 134 500,00		1 134 500,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	1 000,00		1 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	60 500,00	37 500,00	98 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		1 196 200,00	37 500,00	1 233 700,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	747 810,15
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 981 510,15
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	118 691,98	0,00	118 691,98
13	Subventions d'investissement	525 040,00	0,00	525 040,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		310 000,00	310 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	100 200,00	0,00	100 200,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		1 386 280,15	1 386 280,15
Recettes d'investissement – Total		743 931,98	1 696 280,15	2 440 212,13

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	18 172,28
--	------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	80 979,78
------------------------------------	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 539 364,19
---	---------------------

AR Prefecture

005-240500439-20220215-2022_8B-DE
Reçu le 21/02/2022
Publié le 21/02/2022

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

AR Prefecture

III – VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

A1

DEP 0439-20220215-2022_8B

Reçu le 21/02/2022

Publié le 21/02/2022

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	157 950,00	117 420,00	117 420,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	200,00	100,00	100,00
6066	Carburants	150,00	0,00	0,00
611	Sous-traitance générale	80 000,00	65 000,00	65 000,00
6132	Locations immobilières	0,00	6 000,00	6 000,00
61523	Entretien, réparations réseaux	21 200,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	3 100,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	4 750,00	5 000,00	5 000,00
617	Etudes et recherches	10 000,00	20 000,00	20 000,00
618	Divers	4 800,00	1 800,00	1 800,00
6226	Honoraires	0,00	6 000,00	6 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	20 000,00	2 000,00	2 000,00
6256	Missions	1 000,00	500,00	500,00
6257	Réceptions	0,00	500,00	500,00
6261	Frais d'affranchissement	2 000,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	700,00	600,00	600,00
627	Services bancaires et assimilés	100,00	20,00	20,00
6281	Concours divers (cotisations)	8 000,00	8 000,00	8 000,00
6358	Autres droits	500,00	300,00	300,00
6378	Autres taxes et redevances	1 450,00	1 600,00	1 600,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	88 400,00	86 200,00	86 200,00
6331	Versement de mobilité	300,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	300,00	300,00	300,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	200,00	200,00	200,00
6411	Salaires, appointements, commissions	52 000,00	55 000,00	55 000,00
6413	Primes et gratifications	5 000,00	0,00	0,00
6415	Supplément familial	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	9 500,00	9 500,00	9 500,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6458	Cotisat* autres organismes sociaux	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	200,00	200,00
6478	Autres charges sociales diverses	500,00	500,00	500,00
648	Autres charges de personnel	100,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5 000,00	5 110,00	5 110,00
6541	Créances admises en non-valeur	5 000,00	5 100,00	5 100,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	10,00	10,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		251 350,00	208 730,00	208 730,00
66	Charges financières (b) (8)	13 000,00	10 000,00	10 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	13 000,00	10 000,00	10 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	5 000,00	66 500,00	66 500,00
6712	Amendes fiscales et pénales	0,00	2 500,00	2 500,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	5 000,00	64 000,00	64 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		269 350,00	285 230,00	285 230,00
023	Virement à la section d'investissement	1 270 021,08	1 386 280,15	1 386 280,15
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	310 000,00	310 000,00	310 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	310 000,00	310 000,00	310 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 580 021,08	1 696 280,15	1 696 280,15
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 580 021,08	1 696 280,15	1 696 280,15
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 849 371,08	1 981 510,15	1 981 510,15

+

RESTES A REALISER N-1 (13)

0,00

+

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES				1 981 510,15

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

AR Prefecture

III – VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

00439-20220215-2022_8B DE

Reçu le 21/02/2022

Publié le 21/02/2022

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	200,00	200,00	200,00
64198	Autres remboursements	200,00	0,00	0,00
6459	Rembours charges SS et prévoyance	0,00	200,00	200,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 087 000,00	1 134 500,00	1 134 500,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	1 080 000,00	1 060 000,00	1 060 000,00
70613	Participations assainissement collectif	0,00	70 000,00	70 000,00
7062	Redevances assainissement non collectif	7 000,00	4 500,00	4 500,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	1 000,00	1 000,00	1 000,00
748	Autres subventions d'exploitation	1 000,00	1 000,00	1 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		1 088 200,00	1 135 700,00	1 135 700,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	60 500,00	60 500,00
7711	Dédits et pénalités perçus	0,00	60 500,00	60 500,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		1 088 200,00	1 196 200,00	1 196 200,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	37 500,00	37 500,00	37 500,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	37 500,00	37 500,00	37 500,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		37 500,00	37 500,00	37 500,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 125 700,00	1 233 700,00	1 233 700,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	747 810,15
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 981 510,15
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

AR Prefecture

III – VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

0439-20220215-2022_8B3E

Reçu le 21/02/2022

Publié le 21/02/2022

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	334 098,47	0,00	0,00
2313	Constructions	334 098,47	0,00	0,00
11	Opération d'équipement n° 11 (5)	7 190,40	0,00	0,00
13	Opération d'équipement n° 13 (5)	20 000,00	0,00	0,00
15	Opération d'équipement n° 15 (5)	41 012,26	250 000,00	250 000,00
18	Opération d'équipement n° 18 (5)	150 048,00	0,00	0,00
20	Opération d'équipement n° 20 (5)	24,00	0,00	0,00
21	Opération d'équipement n° 21 (5)	224 590,00	150 000,00	150 000,00
22	Opération d'équipement n° 22 (5)	453 414,00	180 000,00	180 000,00
23	Opération d'équipement n° 23 (5)	1 350,00	0,00	0,00
25	Opération d'équipement n° 25 (5)	23 263,91	0,00	0,00
26	Opération d'équipement n° 26 (5)	82 430,00	0,00	0,00
35	Opération d'équipement n° 35 (5)	120 000,00	140 000,00	140 000,00
36	Opération d'équipement n° 36 (5)	375 408,00	142 967,15	142 967,15
Total des dépenses d'équipement		1 832 829,04	862 967,15	862 967,15
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	1 200 000,00	1 200 000,00
1318	Autres subventions d'équipement	0,00	1 200 000,00	1 200 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	96 500,00	105 000,00	105 000,00
1641	Emprunts en euros	90 000,00	92 000,00	92 000,00
1687	Autres dettes	6 500,00	13 000,00	13 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		96 500,00	1 305 000,00	1 305 000,00
458115	Opération pour compte de tier n° 15 - MOD les Chirouzes (6)	0,00	200,00	200,00
458118	Opération pour compte de tiers Raccordement CIS La Grave (6)	45 000,00	0,00	0,00
458119	Opération pour compte de tiers MLB Etudes Les Boussardes (6)	0,00	100 000,00	100 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		45 000,00	100 200,00	100 200,00
TOTAL DEPENSES REELLES		1 974 329,04	2 268 167,15	2 268 167,15
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	37 500,00	37 500,00	37 500,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	37 500,00	37 500,00	37 500,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	1 500,00	1 500,00	1 500,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	3 000,00	3 000,00	3 000,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	13 000,00	13 000,00	13 000,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	2 500,00	2 500,00	2 500,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	2 500,00	2 500,00	2 500,00
13918	Autres subventions d'équipement	15 000,00	15 000,00	15 000,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		37 500,00	37 500,00	37 500,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		2 011 829,04	2 305 667,15	2 305 667,15

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	233 697,04
-----------------------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 539 364,19
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

AR Prefecture

005-240500439-20220215-2022_8B-DE

Reçu le 21/02/2022

Publié le 21/02/2022

anticipee des résultats

AR Prefecture

III – VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

B2

24900-20220215-2022_8B2

Reçu le 21/02/2022

Publié le 21/02/2022

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	420 040,00	420 040,00
13118	Autres Subv. Équipt Etat	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. équipt Régions	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement	0,00	420 040,00	420 040,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	420 040,00	420 040,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	217 952,00	170 126,78	170 126,78
10222	FCTVA	217 952,00	89 147,00	89 147,00
1068	Autres réserves	0,00	80 979,78	80 979,78
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		217 952,00	170 126,78	170 126,78
458215	Opération pour compte de tier n° 15 - MOD les Chirouzes (5)	0,00	200,00	200,00
458218	Opération pour compte de tiers Raccordement CIS La Grave (5)	45 000,00	0,00	0,00
458219	Opération pour compte de tiers MLB Etudes Les Boussardes (5)	0,00	100 000,00	100 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		45 000,00	100 200,00	100 200,00
TOTAL RECETTES REELLES		262 952,00	690 366,78	690 366,78
021	Virement de la section d'exploitation	1 270 021,08	1 386 280,15	1 386 280,15
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	310 000,00	310 000,00	310 000,00
28031	Frais d'études	5 000,00	5 000,00	5 000,00
28121	Aménagement Terrains nus	15 000,00	15 000,00	15 000,00
28135	Installations générales, agencements, ..	50 000,00	250 000,00	250 000,00
28153	Installations à caractère spécifique	200 000,00	0,00	0,00
28155	Outils industriel	20 000,00	20 000,00	20 000,00
28157	Aménagement matériel industriel	5 000,00	5 000,00	5 000,00
28181	Installations générales, agencements	5 000,00	5 000,00	5 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	10 000,00	10 000,00	10 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		1 580 021,08	1 696 280,15	1 696 280,15
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 580 021,08	1 696 280,15	1 696 280,15
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		1 842 973,08	2 386 646,93	2 386 646,93

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	134 544,98
----------------------------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	18 172,28
--	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 539 364,19
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R1 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, D1 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	AR Prefecture
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	III
OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 11 (1)	B3

005-240500439-20220215-2022_8B3E
 Reçu le 21/02/2022
 Publié le 21/02/2022

LIBELLE : Mise à niveau Regards

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat ^o . matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	AR Prefecture III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3
OPERATION D'EQUIPEMENT N° 13 (1)	Reçu le 21/02/2022 Publié le 21/02/2022
LIBELLE : Assainissement Villar d'Arene	

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		3 990,00	a 7 135,20	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	3 990,00	5 094,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	3 990,00	5 094,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	2 041,20	0,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	2 041,20	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-7 135,20
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	AR Prefecture III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3
OPERATION D'EQUIPEMENT N° 15 (1)	Reçu le 21/02/2022 Publié le 21/02/2022
LIBELLE : Assainissement La Salle les Alpes	

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		602 829,55	a 26 725,78	250 000,00	b 250 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	269,64	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	269,64	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	602 559,91	26 725,78	250 000,00	250 000,00	0,00
2313	Constructions	596 190,43	0,00	250 000,00	250 000,00	0,00
2315	Installat° matériel et outillage techni	6 369,48	26 725,78	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 62 500,00
13	Subventions d'investissement	0,00	62 500,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement	0,00	62 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-214 225,78
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	AR Prefecture III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3
OPERATION D'EQUIPEMENT N° 18 (1)	Reçu le 21/02/2022 Publié le 21/02/2022

LIBELLE : Assai La Grave

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	0,00 d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	AR Prefecture III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3
OPERATION D'EQUIPEMENT N° 20 (1)	Reçu le 21/02/2022 Publié le 21/02/2022
LIBELLE : Assainissement St Chanrey	

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	0,00
13	Subventions d'investissement		d 0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	AR Prefecture III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3
OPERATION D'EQUIPEMENT N° 21 (1)	Reçu le 21/02/2022 Publié le 21/02/2022
LIBELLE : Assainissement Monétier	

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		438 221,60	a 24 045,60	150 000,00	b 150 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	28 985,64	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00
2031	Frais d'études	28 878,00	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00
2033	Frais d'insertion	107,64	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	409 235,96	24 045,60	50 000,00	50 000,00	0,00
2313	Constructions	397 537,54	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00
2315	Installat° matériel et outillage techni	11 698,42	24 045,60	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
13118	Autres Subv. Équipt Etat		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00
2313	Constructions		0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-174 045,60
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	AR Prefecture III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3
OPERATION D'EQUIPEMENT N° 22 (1)	Reçu le 21/02/2022 Publié le 21/02/2022
LIBELLE : Assainissement Cervières	

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		323 749,08	a 51 614,09	180 000,00	b 180 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	37 427,72	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	37 427,72	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	7 641,24	0,00	0,00	0,00
2151	Installations complexes spécialisées	0,00	7 641,24	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	286 321,36	43 972,85	180 000,00	180 000,00	0,00
2313	Constructions	261 241,36	35 561,57	180 000,00	180 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	25 080,00	8 411,28	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 105 000,00	d 57 540,00
13	Subventions d'investissement	105 000,00	57 540,00
1318	Autres subventions d'équipement	105 000,00	57 540,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-69 074,09
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	AR Prefecture III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3
OPERATION D'EQUIPEMENT N° 23 (1)	Reçu le 21/02/2022 Publié le 21/02/2022
LIBELLE : Assainissement Nevache	

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		52 678,42	a 1 338,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	14 421,86	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	14 421,86	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	38 256,56	1 338,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	4 126,16	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	34 130,40	1 338,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	0,00 d
13	Subventions d'investissement		0,00
1312	Subv. équipt Régions		0,00
1313	Subv. équipt Départements		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-1 338,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	AR Prefecture III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3
OPERATION D'EQUIPEMENT N° 25 (1)	Reçu le 21/02/2022 Publié le 21/02/2022
LIBELLE : Assainissement Montgenèvre	

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	AR Prefecture III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3
OPERATION D'EQUIPEMENT N° 26 (1)	Reçu le 21/02/2022 Publié le 21/02/2022
LIBELLE : Assainissement Briançon	

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		955 273,25	a 4 284,36	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	13 436,00	0,00	0,00	0,00	0,00
201	Frais d'établissement	496,80	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	11 970,44	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	968,76	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 203,44	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Installations complexes spécialisées	2 203,44	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	939 633,81	4 284,36	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	873 917,37	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	65 716,44	4 284,36	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13118	Autres Subv. Équipt Etat	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-4 284,36
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	AR Prefecture III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3
OPERATION D'EQUIPEMENT N° 35 (1)	Reçu le 21/02/2022 Publié le 21/02/2022
LIBELLE : Schéma Directeur Assainissement	

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		50 988,00	a 0,00	140 000,00	b 140 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	50 988,00	0,00	140 000,00	140 000,00	0,00
2031	Frais d'études	49 368,00	0,00	140 000,00	140 000,00	0,00
2033	Frais d'insertion	1 620,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-140 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	AR Prefecture III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3
OPERATION D'EQUIPEMENT N° 36 (1)	Reçu le 21/02/2022 Publié le 21/02/2022

LIBELLE : Extensions et déviements réseaux

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		65 387,33	a 118 554,01	142 967,15	b 142 967,15	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	37 620,00	20 000,00	20 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	37 620,00	20 000,00	20 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	28 182,00	0,00	200,00	200,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	200,00	200,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	28 182,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	37 205,33	80 934,01	122 767,15	122 767,15	0,00
2313	Constructions	0,00	2 189,20	122 767,15	122 767,15	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	37 205,33	78 744,81	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-261 521,16
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					1 225 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					1 225 000,00									
MON271344EUR / Assai	SFIL CAFFIL	05/08/2010	20/08/2010	01/12/2010	625 000,00	F	Taux fixe à 2.16 %	2,160	2,178	EUR	T	P	O	A-1
MON271345EUR / Assai	SFIL CAFFIL	05/08/2010	20/08/2010	01/12/2010	125 000,00	F	Taux fixe à 2.16 %	2,160	2,178	EUR	T	P	O	A-1
MON271346EUR / Assai	SFIL CAFFIL	05/08/2010	20/08/2010	01/12/2010	475 000,00	F	Taux fixe à 3.25 %	3,250	3,290	EUR	T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									

Communauté de Communes du Briançonnais - ASSAINISSEMENT - 24900 - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
Total général					1 225 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		351 954,25					90 541,09	8 265,35	0,00	547,21
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		351 954,25					90 541,09	8 265,35	0,00	547,21
MON271344EUR / Assai	N	0,00	A-1	175 660,85	3,67	F	Taux fixe à 2.16 %	2,178	45 464,29	3 427,67	0,00	226,54
MON271345EUR / Assai	N	0,00	A-1	35 132,09	3,67	F	Taux fixe à 2.16 %	2,178	9 092,87	685,53	0,00	45,31
MON271346EUR / Assai	N	0,00	A-1	141 161,31	3,67	F	Taux fixe à 3.25 %	3,290	35 983,93	4 152,15	0,00	275,36
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		351 954,25					90 541,09	8 265,35	0,00	547,21

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	3	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	351 954,25	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	AR Prefecture
ELEMENTS DU BILAN	IV
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	AGENCEMENT ET AMENAGEMENT D UN BATIEMENT	20	25/09/2018
L	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS D 'UN BATIEMENT	20	25/09/2018
L	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	30	25/09/2018
L	AUTRES IMMOS	15	25/09/2018
L	BATIMENT D EXPLOITATION	60	25/09/2018
L	CHEPEL	10	25/09/2018
L	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	5	25/09/2018
L	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	3	25/09/2018
L	CONSTRUCTIONS DE BATIMENT OU RENOVATIONS IMPORTANTES DE BATI	30	25/09/2018
L	CONSTRUCTIONS DE BATIMENT OU REVOVATIONS IMPORTANTES DE BATI	30	25/09/2018
L	CONSTRUCTIONS LEGERES	20	25/09/2018
L	CONSTRUCTIONS LEGERES	20	25/09/2018
L	FRAIS D ETUDES	5	25/09/2018
L	FRAIS DE RECHERCHES ET DEVELOPPEMENT	5	25/09/2018
L	FRAIS D'INSERTION	5	25/09/2018
L	IMMO INCORPORELLES	5	25/09/2018
L	INSTALLATION D EQUIPEMENT	15	25/09/2018
L	INSTALLATION D EQUIPEMENT	15	25/09/2018
L	INSTALLATIONS GENERALES	15	25/09/2018
L	MATERIEL DE BUREAU ET D'INFORMATIQUE	5	25/09/2018
L	MATERIEL DE TRANSPORTS	7	25/09/2018
L	MATERIEL ROULANT	10	25/09/2018
L	MOBILIER	10	25/09/2018
L	RESEAUX ADDUCTION D EAU	40	25/09/2018
L	RESEAUX D ASSAINISSEMENT	60	25/09/2018
L	RESEAUX DE VOIRIE	20	25/09/2018
L	PLANTATION D 'ARBRES ET D'ARBUSTES	20	25/09/2019

IV – ANNEXES	AR Prefecture	
	IV	IV
ELEMENTS DU BILAN	005-240500439-20220215-2022_8B-DE	
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	Reçu le 21/02/2022	
	Reçu le 21/02/2022	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		400 000,00	400 000,00	0,00	400 000,00
Litige Seerc	0,00	28/03/2017	400 000,00	400 000,00	0,00	400 000,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		400 000,00	400 000,00	0,00	400 000,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	AR Prefecture	IV
ELEMENTS DU BILAN	005-240500439-20220215-2022_8B-DE	8B-DE
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	Recu le 21/02/2022	
DEPENSES	Déposé le 21/02/2022	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		142 500,00	I 142 500,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		105 000,00	105 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	92 000,00	92 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	13 000,00	13 000,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		37 500,00	37 500,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	37 500,00	37 500,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	142 500,00	233 697,04	0,00	376 197,04

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	AR Prefecture
ELEMENTS DU BILAN	IV
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 785 427,15	III 1 785 427,15
Ressources propres externes de l'année (a)		89 147,00	89 147,00
10222	FCTVA	89 147,00	89 147,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 696 280,15	1 696 280,15
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	5 000,00	5 000,00
28121	Aménagement Terrains nus	15 000,00	15 000,00
28135	Installations générales, agencements, ...	250 000,00	250 000,00
28153	Installations à caractère spécifique	0,00	0,00
28155	Outillage industriel	20 000,00	20 000,00
28157	Aménagement matériel industriel	5 000,00	5 000,00
28181	Installations générales, agencements	5 000,00	5 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	10 000,00	10 000,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	1 386 280,15	1 386 280,15

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 785 427,15	134 544,98	18 172,28	80 979,78	2 019 124,19

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 376 197,04
Ressources propres disponibles	IV 2 019 124,19
Solde	V = IV – II (6) 1 642 927,15

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.
- (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
- (3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
- (6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 45815		Intitulé de l'opération : Opération pour compte de tier n° 15 - MOD les Chirouzes			Date de la délibération : 14/09/2015	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)		
DEPENSES (a)	28 933,80	0,00	200,00	200,00		
458115 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	200,00	200,00		
458115 (5)	28 933,80	0,00	0,00	0,00		
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00		
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00		
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00		
Dépenses nettes (a – c)	28 933,80	0,00	200,00	200,00		
RECETTES (b)	28 933,80	0,00	200,00	200,00		
Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00		
458215 Financement par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	200,00	200,00		
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	28 933,80	0,00	0,00	0,00		
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00		
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00		
Recettes nettes (b - d)	28 933,80	0,00	200,00	200,00		

N° opération : 45819		Intitulé de l'opération : Opération pour compte de tiers MLB Etudes Les Boussardes			Date de la délibération : 08/12/2021	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)		
DEPENSES (a)	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00		
458119 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00		
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00		
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00		
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00		
Dépenses nettes (a – c)	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00		
RECETTES (b)	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00		
Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00		
458219 Financement par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00		
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00		
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00		
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00		

N° opération : 45819	Intitulé de l'opération : Opération pour compte de tiers MLB Etudes Les Boussardes			Date de la délibération : 08/12/2021
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	AR Prefecture
ENGAGEMENTS HORS BILAN	IV
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	005-240500439-20220215-2022_8B-DE Publié le 21/02/2022 B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
ASS2020-01	350 000,00	0,00	350 000,00	50 988,00	140 000,00	90 000,00
ASS2020-02	7 130 000,00	0,00	7 130 000,00	0,00	0,00	3 550 000,00

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
Ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Technicien	B	TECH	372	0,00	3-2	CDD Contrat à durée déterminée
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	AR Prefecture
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	IV
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à Siège de la Collectivité : Les Cordeliers 1 Rue Aspirant Jan 05 100 BRIANCON (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
29/03/2006 - DSP ASSAINISSEMENT	SEERC	Société SEERC	Société Française	0.00
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES ARRETE ET SIGNATURES	AR Prefecture	IV
	005-240500439-20220215-2022_BB-D	D

Reçu le 21/02/2022
Publié le 21/02/2022

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 01/01/2000

Présenté par (1) Le Le Président,

A Briançon le 01/01/2000

(1) Le Le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A Briançon, le 15/02/2022

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

BRIANCON - ASTIER CONVERSET Annie	
BRIANCON - BARNEOUD Claire	
BRIANCON - CHIAPPONI Jean-Marc	
BRIANCON - DAERDEN Françoise	
BRIANCON - DESMOULINS Emilie	
BRIANCON - FAURE Elisa	
BRIANCON - HAMDANI Elie	
BRIANCON - JULLIEN Christian	
BRIANCON - LEON Gabriel	
BRIANCON - MARTIN André	
BRIANCON - MICHEL Patrick	
BRIANCON - MURGIA Arnaud	
BRIANCON - NUSSBAUM Richard	
BRIANCON - PEYTHIEU Eric	
BRIANCON - SCHWARZ Thomas	
BRIANCON - SKRIPNIKOFF Michèle	
BRIANCON - VALDENAIRE Catherine	
BRIANCON - XAUSA FRANCOIS Maryse	
CERVIERES - VIOUJAS Jean-Franck	
LA GRAVE - PIC Jean-Pierre	
LA SALLE LES ALPES - PERLI Gilles	

IV – ANNEXES ARRETE ET SIGNATURES	AR Prefecture	IV
	005_240500439_20220215_2022_BP_DP	D
	Reçu le 21/02/2022	
	Publié le 21/02/2022	
LA SALLE LES ALPES - SALLE Emeric		
LE MONETIER LES BAINS - PAYAN Muriel		
LE MONETIER LES BAINS - REY Jean-Marie		
MONTGENEVRE - HERMITTE Guy		
NEVACHE - CHRETIEN Claudine		
PUY SAINT ANDRE - LEROY Pierre		
PUY SAINT PIERRE - FAUBERT Vincent		
SAINT-CHAFFREY - BLANCHARD Catherine		
SAINT-CHAFFREY - CHANFRAY Corinne		
SAINT-CHAFFREY - GALLIANO Nicolas		
SAINT-CHAFFREY - MICHEL Marine		
VAL DES PRES - AIMARD Thierry		
VILLAR D'ARENE - FONS Olivier		
VILLARD SAINT PANCRACE - ARNAUD Patricia		
VILLARD SAINT PANCRACE - FINE Sébastien		
VILLARD SAINT PANCRACE - MASSON Jean-Pierre		

Certifié exécutoire par (1) Le Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Briançon, le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Communautaire.

AR Prefecture

IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES005-240500439-20220215-2022_8 IV DE
Reçu le 21/02/2022
Publié le 21/02/2022 D

Nombre de membres en exercice : 37
 Nombre de membres présents : 25
 Nombre de suffrages exprimés : 30
 VOTES :
 Pour : 30
 Contre : 0
 Abstentions : 2

Date de convocation : 09/02/2022





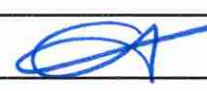


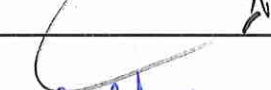

Présenté par (1) Le Le Président,
 A Briançon le 15/02/2022
 (1) Le Le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session
 A Briançon, le 15/02/2022
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

BRIANCON - ASTIER CONVERSET Annie	
BRIANCON - BARNEOUD Claire	
BRIANCON - CHIAPPONI Jean-Marc	
BRIANCON - DAERDEN Françoise	
BRIANCON - DESMOULINS Emilie	
BRIANCON - FAURE Elisa	
BRIANCON - HAMDANI Elie	
BRIANCON - JULLIEN Christian	
BRIANCON - LEON Gabriel	
BRIANCON - MARTIN André	
BRIANCON - MICHEL Patrick	
BRIANCON - MURGIA Arnaud	
BRIANCON - NUSSBAUM Richard	
BRIANCON - PEYTHIEU Eric	
BRIANCON - SCHWARZ Thomas	
BRIANCON - SKRIPNIKOFF Michèle	
BRIANCON - VALDENNAIRE Catherine	
BRIANCON - XAUSA FRANCOIS Maryse	
CERVIERES - VIOUJAS Jean-Franck	
LA GRAVE - PIC Jean-Pierre	
LA SALLE LES ALPES - PERLI Gilles	

AR Prefecture

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES005-240500439-20220215-2022_85-DE
Recu le 21/02/2022
Publié le 21/02/2022IV
D

LA SALLE LES ALPES - SALLE Emeric	
LE MONETIER LES BAINS - PAYAN Muriel	
LE MONETIER LES BAINS - REY Jean-Marie	
MONTGENEVRE - HERMITTE Guy	
NEVACHE - CHRETIEN Claudine	
PUY SAINT ANDRE - LEROY Pierre	
PUY SAINT PIERRE - FAUBERT Vincent	
SAINT-CHAFFREY - BLANCHARD Catherine	
SAINT-CHAFFREY - CHANFRAY Corinne	
SAINT-CHAFFREY - GALLIANO Nicolas	
SAINT-CHAFFREY - MICHEL Marine	
VAL DES PRES - AIMARD Thierry	
VILLAR D'ARENE - FONS Olivier	
VILLARD SAINT PANCRACE - ARNAUD Patricia	
VILLARD SAINT PANCRACE - FINE Sébastien	
VILLARD SAINT PANCRACE - MASSON Jean-Pierre	

Certifié exécutoire par (1) Le Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Briançon, le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Communautaire.